



Février 2019



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche.
1, rue Serre du Serret – BP 337
07003 PRIVAS Cedex

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Bassin versant de l'Ouvèze



INTRODUCTION..... 3

I-ETAT DES LIEUX..... 4

1. CARACTERISTIQUES DU BASSIN VERSANT	4
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE	4
1.2 CONTEXTE CLIMATIQUE.....	4
1.3 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET GEOMORPHOLOGIQUE	5
1.4 OCCUPATION DES SOLS	5
1.5 DEBITS CARACTERISTIQUES.....	6
2. USAGES ET ACTIVITES INFLUENÇANT LA DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU	6
2.1 ALIMENTATION EN EAU POTABLE	6
2.2 AGRICULTURE :	9
2.3 INDUSTRIE :	10
2.4 ASSAINISSEMENT :	10
2.5 ACTIVITE MINIERE	11
2.6 ANCIENNES ACTIVITES TEXTILE	11
3. EVOLUTION DE LA REPARTITION SPATIALE DES DEBITS ET ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT	11
3.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION SPATIALE DES DEBITS	11
3.2 APPRECIATION DU DEBIT DES COURS D'EAU EN PERIODE D'ETIAGE	12
4. EVOLUTION CLIMATIQUE ET INFLUENCE SUR LE DEBIT DES COURS D'EAU	15

II-BILAN DES ACTIONS RECEMMENT MISES EN ŒUVRE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT 15

1. EAU POTABLE.....	16
1.1 AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX (TERRITOIRE DU SEBP)	16
1.2 MISE EN PLACE D'UNE INTERCONNEXION ENTRE LES RESEAUX DU SEBP ET DU SIOP DESTINEE A REDUIRE LES PRELEVEMENTS SUR LA RESSOURCE BAYONNE	16
1.3 REGLEMENTATION DES PRELEVEMENTS SUR LA RESSOURCE BAYONNE	16
1.4 ARRET DES PRELEVEMENTS SUR CERTAINES SOURCES	16
2. INDUSTRIE.....	17
3. TOURISME / PATRIMOINE	17
4. CONNAISSANCE / INSTRUMENTATION	17
5. BILAN DES MESURES MISES EN ŒUVRE AU REGARD DES OBJECTIFS DE REDUCTION DE PRELEVEMENT FIXES PAR LE PREFET DE REGION DANS LE CADRE DE L'ETUDE VOLUMES PRELEVABLES.	18

III-PROGRAMME D'ACTION DU PGRE 19

1. TABLEAU DE SYNTHESE DES OPERATIONS PROGRAMMEES.....	19
2. DETAILS DES OPERATIONS PROGRAMMEES, FICHES ACTIONS	21
3. RECAPITULATIF FINANCIER.....	57
4. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PGRE	57

Introduction

Le bassin versant de l'Ouvèze a été identifié par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) comme étant en déséquilibre quantitatif.

Une étude dite « Volumes Prélevables » (EVP), portée par Le Syndicat Ouvèze Vive a été réalisée sur ce territoire de 2010 à 2013. Son objectif était d'améliorer le niveau de connaissance sur les ressources en eau pour ensuite permettre d'atteindre un bon état quantitatif des milieux conformément aux orientations du SDAGE et aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cette étude a permis de démontrer que le bassin versant de l'Ouvèze présentait un déficit quantitatif marqué. En effet, l'existence d'une ressource naturellement contrainte conjuguée aux prélèvements destinés aux différents usages génèrent des débits pénalisants pour les milieux. C'est à ce titre que ce territoire a été classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) par arrêté du préfet coordonnateur de bassin du 07 Décembre 2015.

Dans ce cadre, afin d'organiser un retour à l'équilibre, il a été confié à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche l'animation d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le bassin versant de l'Ouvèze. L'objectif étant d'atteindre le niveau de réduction de prélèvements demandé par le préfet de Région lors de la notification de l'EVP et d'accompagner l'action conduite par les services de l'Etat afin de concilier usages et besoins des milieux aquatiques.

Pour y parvenir, le PGRE préconise la mise en œuvre d'un programme d'actions constitué par une batterie de mesures, s'articulant autour de 5 volets :

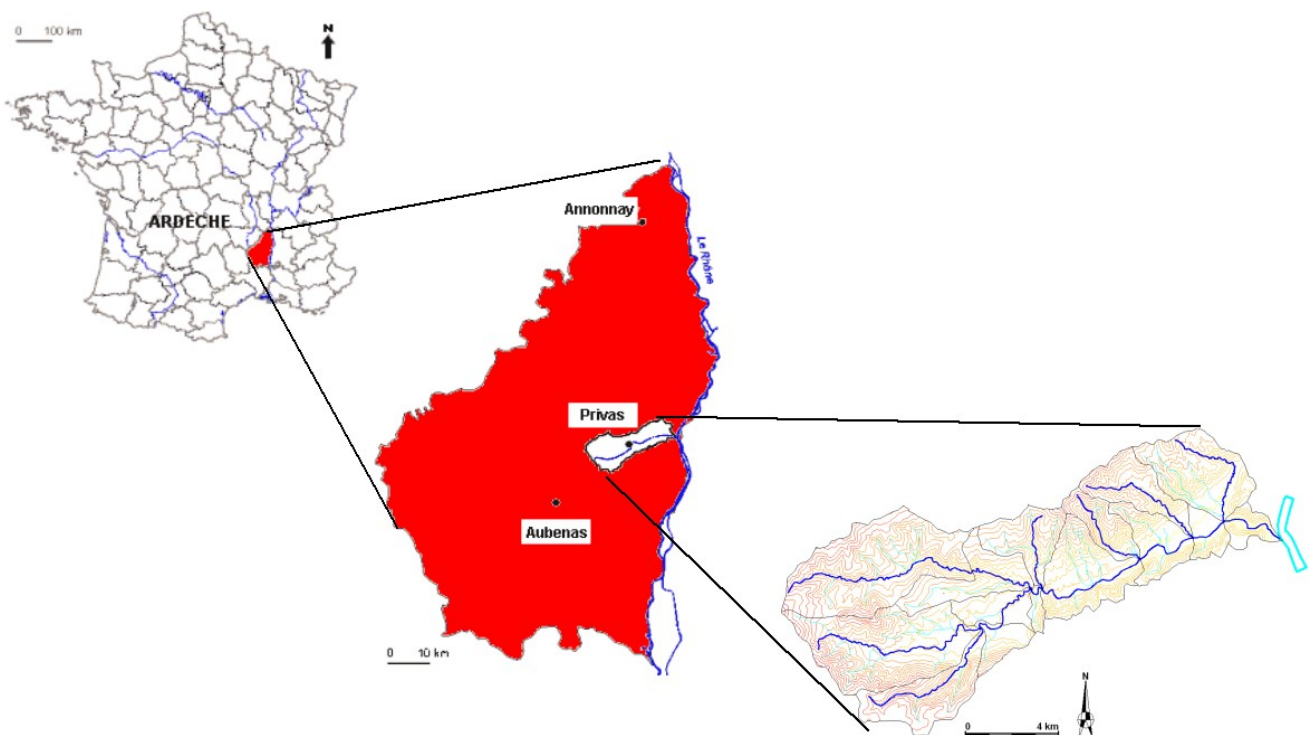
- Amélioration de la connaissance du fonctionnement du cours d'eau
- Réglementation
- Eau potable
- Restauration/valorisation des milieux aquatiques
- Communication, animation, sensibilisation

I-Etat des lieux

1. Caractéristiques du bassin versant

1.1 Situation géographique

Le bassin versant de l'Ouvèze, d'une superficie de 125 Km² est situé sur le Département de l'Ardèche, en région Rhône Alpes Auvergne. La rivière prend sa source au col de l'Escrinet à une altitude de 785 mètres et se jette dans le Rhône au niveau de la commune de Le Pouzin (84 m d'altitude) après un parcours de 28 Km. Elle draine deux affluents principaux, le Mézayon et la Bayonne.



Localisation du bassin versant de l'Ouvèze

1.2 Contexte climatique

La vallée de l'Ouvèze est soumise à un climat méditerranéen dominant, modulé par des influences continentales en provenance des contreforts du massif central.

Les précipitations moyennes annuelles sont comprises entre 1 300 mm pour la partie amont du bassin versant, et 950 mm, pour la partie aval, alors que les températures moyennes annuelles sont comprises entre 8 et 13 °C.

Toutefois, les précipitations peuvent être très irrégulièrement réparties :

- L'été est en effet caractérisé par une forte sécheresse, et un déficit hydrique marqué.
- L'automne peut être soumis à de violents épisodes orageux, de type cévenol, qui peuvent être à l'origine de crues rapides, donnant un caractère torrentiel à la rivière.

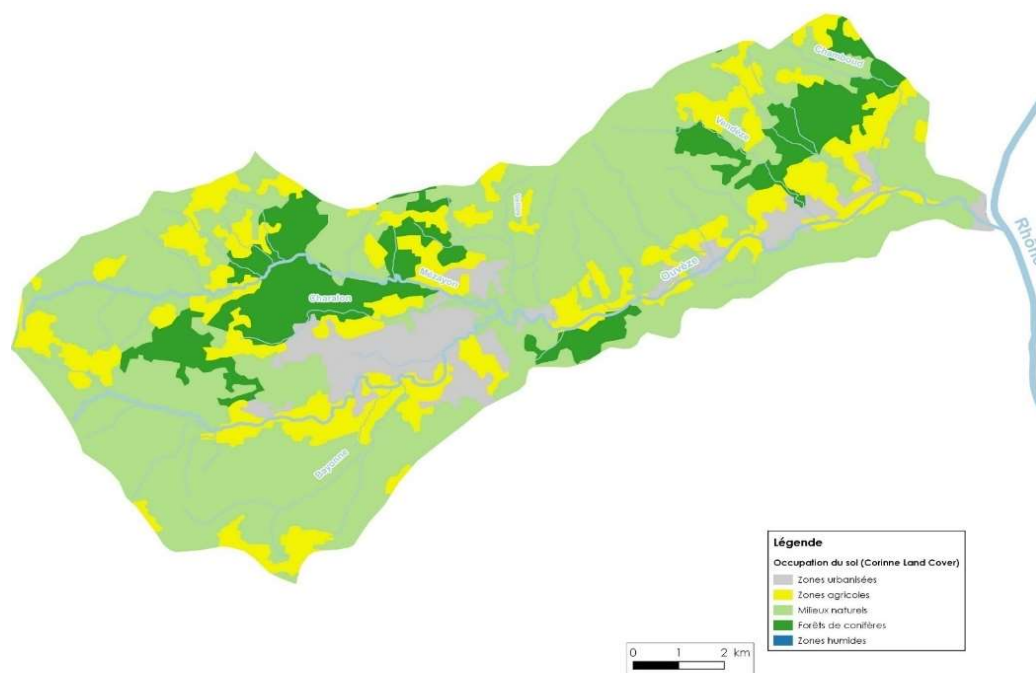
1.3 Contexte géologique et géomorphologique

- D'un point de vue géologique, trois grands ensembles se détachent :
 - Le socle cristallin (Primaire), présentant un faible intérêt hydrogéologique
 - Une couverture sédimentaire (Secondaire) présentant également un faible potentiel
 - Une carapace basaltique discontinue (Tertiaire), disposant quant à elle d'une ressource intéressante.
- D'un point de vue géomorphologique, 3 zones distinctes peuvent être mises en évidence :
 - L'Ouvèze à l'amont de Privas qui présente de fortes pentes et qui constitue une zone de production d'eau et de matériaux
 - Une zone de transfert de quelques kilomètres entre St Priest et Privas où la vallée s'élargit, et où le cours de l'Ouvèze forme des gorges déconnectées des versants.
 - Le secteur en aval de Coux qui se caractérise par une forte réduction des pentes et une plaine alluviale plus ouverte. La nappe d'accompagnement du cours d'eau est ainsi peu ou pas présente en raison d'une forte incision du lit (affleurement du substratum conséquent).

Ces différents éléments induisent une faible capacité de stockage du bassin versant et une ressource en eau naturellement limitée à l'exception de la partie du territoire située dans le massif du Coiron. En effet, ce dernier dispose d'un pouvoir régulateur significatif permettant aux sources qui en sont issues de disposer de débits d'étiage intéressants. Les nappes présentes de façon fragmentée dans les formations gréseuses du Trias peuvent également alimenter les cours d'eau mais de manière très réduite en période d'étiage. Ces ressources présentent également un intérêt limité pour l'AEP en raison de leur qualité médiocre pour certains paramètres (fer, manganèse...) et de leur faible productivité.

1.4 Occupation des sols

Le bassin versant de l'Ouvèze est très majoritairement occupé (à 72 %) par des zones constituées de formations boisées et herbacées. La part des zones agricoles et des prairies représente environ 20 % de l'occupation du sol alors que les zones urbanisées s'étendent sur environ 7 % du territoire.



Occupation des sols

1.5 Débits caractéristiques

Au regard des données disponibles, les débits caractéristiques de l'Ouvèze sont difficiles à appréhender. En effet, la station de mesure de l'Ouvèze suivie par la DREAL n'a été installée qu'en 2013. Les chroniques de données sont donc trop courtes et parfois insuffisamment précises pour disposer de statistiques exploitables.

A titre d'information, sur la base de calculs issus d'une transposition du bassin versant de la Gluyère (affluent de l'Eyrieux), il a été évalué dans les études volumes prélevables les débits caractéristiques suivants en fermeture de bassin versant :

- Module : 1 700 l/s (EVP module spécifique 14,9 l/s/km²)
- QMNA5 : 60 l/s

2. Usages et activités influençant la disponibilité de la ressource en eau

2.1 Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable représente, en volume, l'usage prépondérant sur le bassin versant de l'Ouvèze. Sur ce territoire, la grande majorité des communes adhère à des syndicats intercommunaux qui disposent de la compétence :

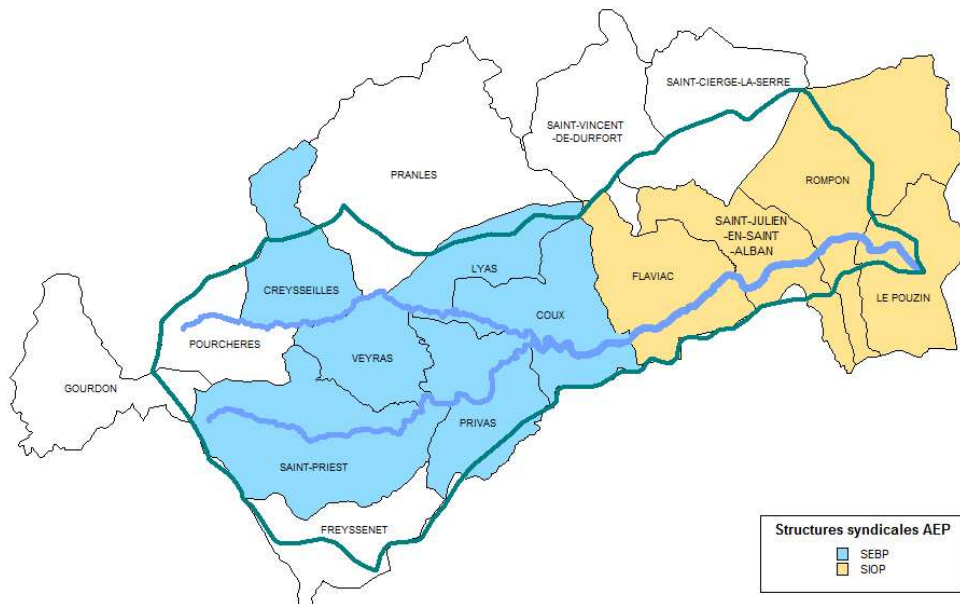
- le syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP), regroupant les communes de Creysseilles, Lyas, Veyras, Coux, Privas et St Priest (soit 14 179 habitants)

est situé sur la partie amont du bassin versant. Il exploite plusieurs sources sur le bassin versant de l'Ouvèze et du Mézayon.

- le Syndicat Intercommunal Ouvèze-Payre (SIOP) regroupant notamment les communes de Flaviac, Saint Julien en Saint Alban, Rompon et Le Pouzin (soit environ 6 000 habitants) est localisé sur la partie aval du territoire. Les ressources exploitées sont prélevées en dehors du bassin versant de l'Ouvèze. Un maillage entre les réseaux de ces deux syndicats a été réalisé en 2013. Des transferts d'eau peuvent donc être opérés du SIOP vers le SEBP et inversement.

Seule, la commune de Pourchères (147 habitants) exploite en régie directe de l'eau en provenance du bassin versant (sources des Sagnes et Pitancier) situées sur la partie amont du bassin versant du Mézayon.

A la frange du bassin versant, certaines communes exploitent des ressources situées à l'extérieur du bassin versant : Freyssenet, Pranles, Saint Vincent de Durfort et Saint Cierge la Serre.



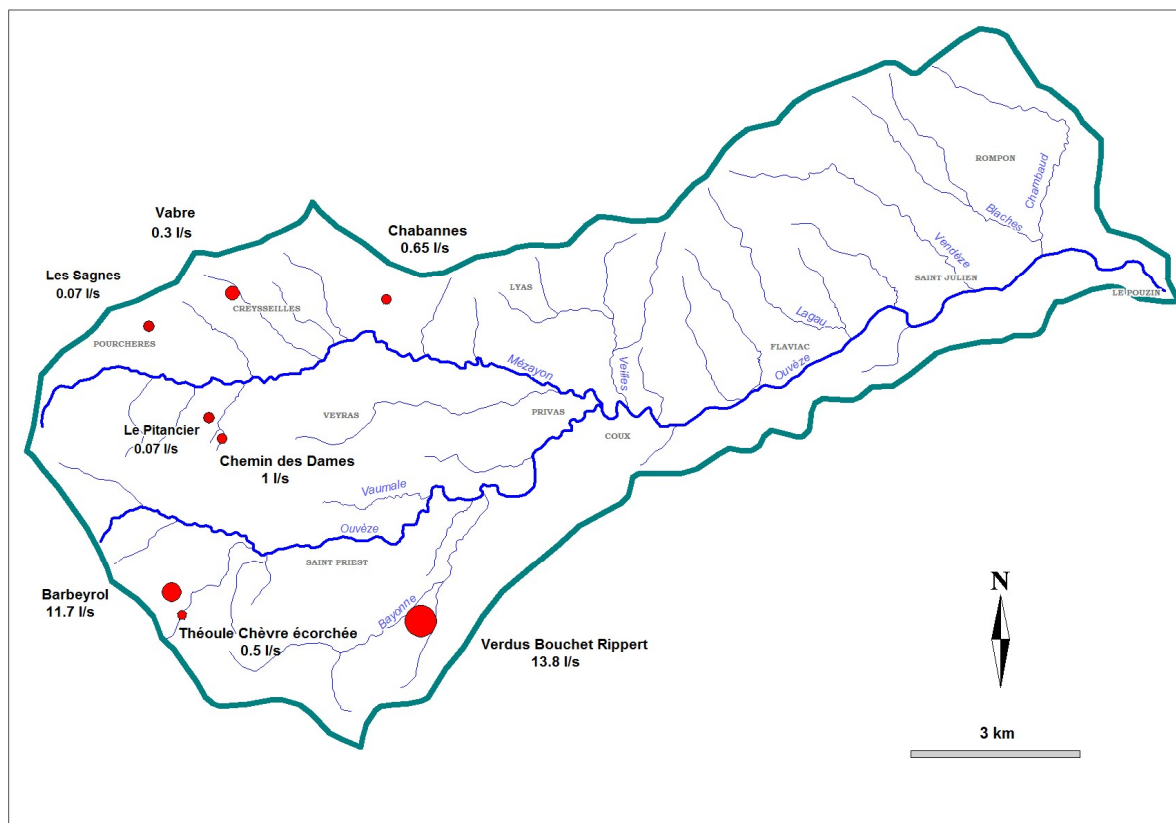
Structures syndicales disposant de la compétence eau potable

L'évolution saisonnière des prélèvements est limitée (pas de pic estival).

L'eau prélevée, destinée à l'AEP est essentiellement issue du captage de sources. Chaque source est équipée d'un dispositif de comptage permettant d'estimer les volumes prélevés et les volumes laissés au milieu. Seule la source de Barbeyrol dispose uniquement d'un compteur permettant d'estimer les volumes envoyés aux réservoirs. Ce comptage est toutefois peu fiable (déficit de pression dans la conduite) et le dispositif ne permet pas de comptabiliser la part de la ressource laissée au milieu. Egalement, le comptage au niveau des sources de Verdus Bouchet Rippert nécessite la mise en place de travaux afin d'assurer la fiabilité du dispositif. Ces derniers travaux sont prévus pour le printemps 2018.

En 2017, sur le bassin versant de l'Ouvèze, les sources suivantes étaient exploitées :

Communes	Source	Volume prélevé annuel m ³ /an	Débit fictif continu annuel l/s	Volume prélevé en étiage 20 juin – 20 oct m ³	Débit fictif continu en étiage 20 juin – 20 oct l/s
Freyssenet Privas	Verdus Bouchet Rippert	499 181	15.8	109 693	13.8
Creysseilles	Vabre	5 938	0.2	2 384	0.3
Saint Priest	Théoule Chèvre écorchée	43 065	1.4	3 974	0.5
	Barbeyrol	446 881	14.2	93 000	11.7
	Chemin des dames	48 455	1.5	7 948	1
Pranles	Chabannes	18 591	0.6	5 166	0.65
Pourchères	Pitancier	4 706	0.15	/	/
	Sagnes				
TOTAL		1 062 111	33.85	222 566	28



Bassin versant de l'Ouvèze : sources captées pour l'AEP (Débit estival prélevé 2017)

2.2 Agriculture :

La surface agricole utile du bassin versant représente environ 3100 ha, dont environ 90% est constituée par des surfaces toujours en herbe.

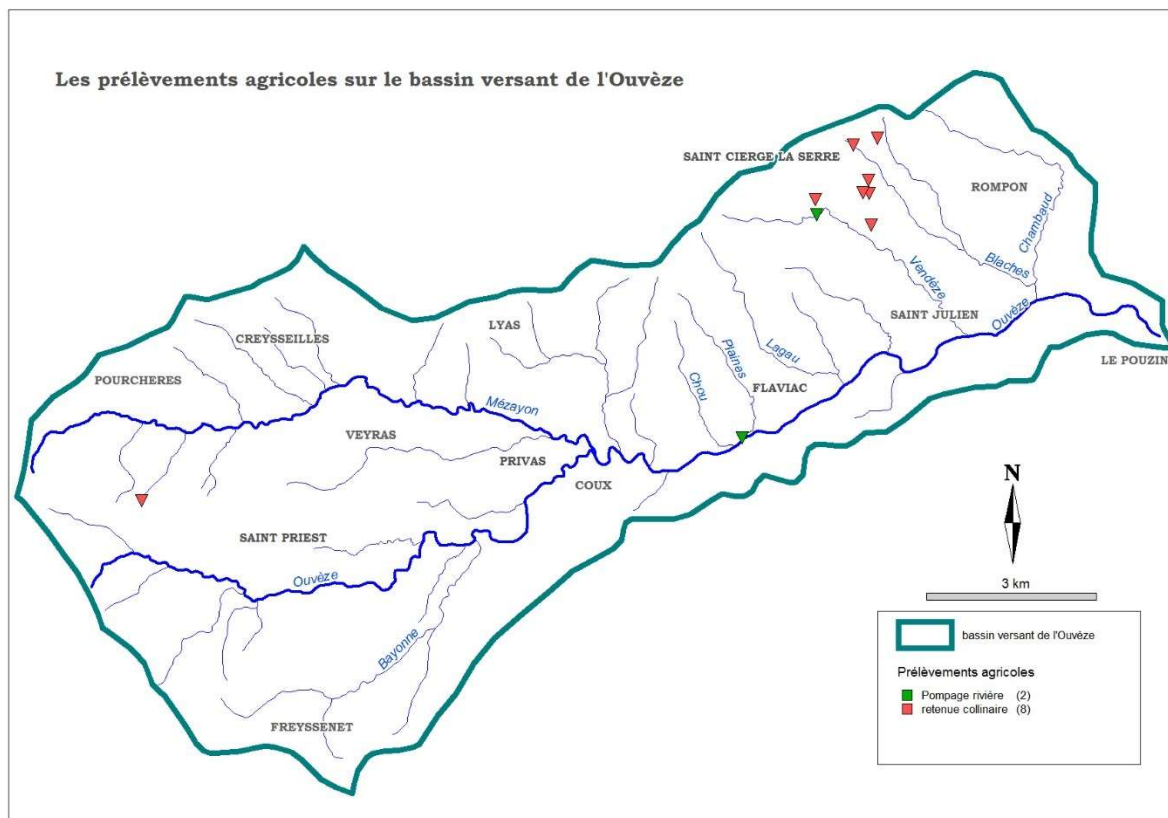
Selon l'étude volumes prélevables (2010), seuls 29 hectares étaient irrigués, les volumes utilisés étant relativement faibles puisqu'estimés à 70 000 m³/an.

En 2018, les prélèvements en eau superficielle semblent être en nette diminution, eu égard à la cessation d'activité de plusieurs exploitants. N'ont ainsi été recensés que 2 pompages agricoles (un à Flaviac sur l'Ouvèze et l'autre à St Cierge la Serre sur la Vendèze) contre 5 en 2010. Huit retenues collinaires de petite taille sont également présentes sur le territoire. Sept sont localisées sur la commune de Saint Cierge La Serre. Elles sont pour la plupart situées sur de petits talwegs et sont destinées à l'irrigation arboricole en goutte à goutte (châtaigniers, cerisiers, abricotiers et pêchers). Une dernière est située sur la commune de Pourchères.

Leur impact sur la ressource en eau en étiage est difficile à appréhender, leur modalité d'alimentation n'étant pas connu (ruissellement ou source).



Photos de retenues collinaires à Saint Cierge La Serre



Carte de localisation des prélèvements agricoles

2.3 Industrie :

L'activité industrielle est présente sur le bassin versant de l'Ouvèze sans y être toutefois très développée. La plupart des industriels utilisent de l'eau en provenance du réseau AEP. Toutefois, on note un prélèvement direct dans le cours d'eau effectué par l'usine textile PAYEN via une prise d'eau et un canal de dérivation dans l'Ouvèze. En terme de volume, les prélèvements de l'usine PAYEN (qui est de loin le plus gros consommateur) représentent environ 2,2 millions de m³/an soit un débit fictif continu d'environ 70 l/s. Il convient toutefois de noter que seule une fraction de l'eau dérivée est effectivement consommée.

2.4 Assainissement :

Six stations d'épuration sont présentes sur le bassin versant. Par ordre d'importance, on relève la présence de :

- La station d'épuration de Privas Gratenas, 16 500 Equivalent habitant.
- La station d'épuration de Rompon, 2 800 Equivalent habitant
- La station d'épuration de Coux, 700 Equivalent habitant
- La station d'épuration de Lyas, 160 Equivalent habitant
- La station d'épuration de Creysseilles, 150 Equivalent habitant
- La station d'épuration de Flaviac, 80 Equivalent habitant

Les volumes épurés, restitués au milieu, contribuent de manière significative à l'hydrologie du cours d'eau en période d'étiage.

2.5 Activité minière

La vallée de l'Ouvèze, plus particulièrement le secteur amont situé entre Saint Priest et Privas, a connu le développement d'une importante activité minière pendant un siècle, entre 1850 et 1950. Le sous-sol, était en effet particulièrement propice à l'exploitation du minerai de fer. Cette activité, abandonnée de longue date, continue cependant à influencer de manière très significative le fonctionnement hydrologique de l'Ouvèze. En effet, un important réseau de galeries draine une partie des eaux de la rivière. Le fonctionnement de ces pertes est à ce jour mal connu. On relève toutefois une réduction des débits de l'Ouvèze sur un secteur compris entre St Priest et Coux, pouvant même générer des assecs localisés en période d'étiage.

Le réseau de drainage des mines aboutit à Coux, où les eaux sont restituées pour tout ou partie à l'Ouvèze au niveau de la galerie d'exhaure, en aval immédiat de la confluence Ouvèze-Mézayon.

2.6 Anciennes activités textile

Les bassins versants de l'Ouvèze et du Mézayon ont fait l'objet d'une activité autour de la soie très développée. A ce titre, de nombreux seuils, de taille parfois conséquente, ont été érigés pour fournir l'énergie hydraulique nécessaire au fonctionnement des moulins. Ces seuils sont pour certains tombés à l'abandon et sont devenus fuyards. Ceci génère de long assecs en étiage, dans l'emprise de leur remous solide.

3. Evolution de la répartition spatiale des débits et état de la ressource en eau sur le bassin versant

3.1 Evolution de la répartition spatiale des débits

De manière générale, l'hydrologie de la rivière est particulièrement faible en période d'étiage. Les débits peuvent être extrêmement réduits, de l'ordre de quelques litres par seconde. Plusieurs zones d'assecs sont observées chaque année, plus particulièrement sur la partie amont du bassin versant.

Dans le détail, les débits de l'Ouvèze évoluent de l'amont vers l'aval. Ils sont fonction des apports, des prélèvements et des pertes souterraines.

Le schéma ci-dessous présente les principaux prélèvements et apports d'eau sur l'axe Ouvèze.

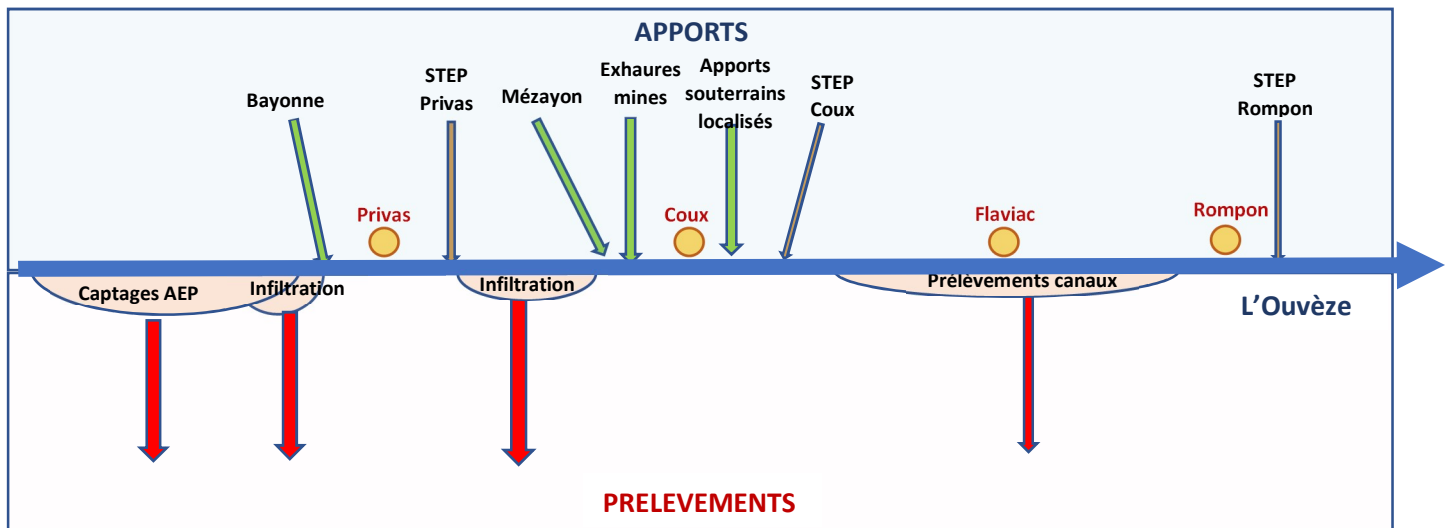
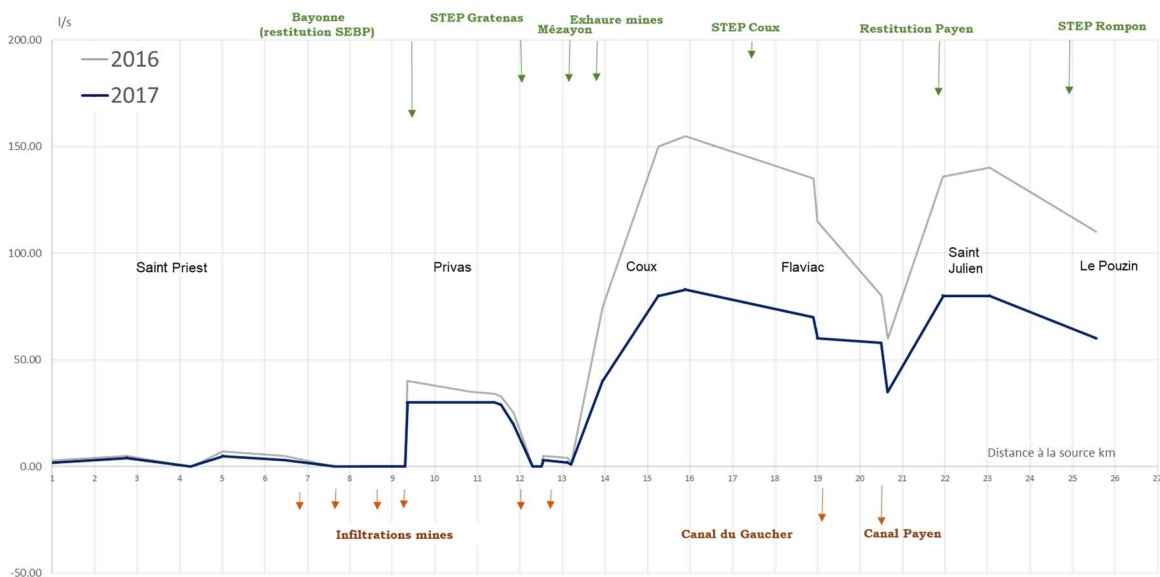


Schéma des apports et prélèvements le long de l'axe Ouvèze

Plusieurs campagnes de mesure des débits ont été réalisées en période d'étiage depuis 2014 afin de caractériser ces évolutions.

Les résultats de ces campagnes (axe Ouvèze) sont présentés sur le schéma ci-dessous.



Résultats des campagnes de mesures de débits 2016-2017 (axe Ouvèze)

3.2 Appréciation du débit des cours d'eau en période d'étiage

Afin d'apprécier de manière plus visuelle les débits d'étiage des cours d'eau du bassin versant, 4 niveaux de débit ont été définis : assec, critique, faible, satisfaisant.

- Assecs :

Sur l'axe Ouvèze Mézayon, plusieurs tronçons, tous situés dans la moitié amont, sont en situation d'assec chronique. Ces assecs sont directement liés à des apports d'eau très limités (Bayonne en amont de Verdus, et Charalon amont) couplés à la présence des galeries de mines (Ouvèze amont) ou de seuils (assecs du Mézayon et de l'Ouvèze).



Assec du Mézayon en amont du seuil de
Rochemaure



Assec de l'Ouvèze à St Priest en lien avec
les galeries des mines

Les affluents de l'Ouvèze en aval de Coux présentent également des assecs récurrents, sur tout ou partie de leur cours : Vendèze, chambaud, Veilles, Morteveille, Chou.

- Débits critiques :

L'Ouvèze en amont du pont des mines de St Priest et la Bayonne en amont des sources de Verdus présentent des débits en limite de rupture d'écoulement (débit de l'ordre du l/s).



L'Ouvèze à St Priest (Bas Lignol été 2017)

- Débits faibles :

L'Ouvèze en aval du camping de Privas et l'intégralité du Mézayon présentent des débits très réduits en période d'étiage qui sont très pénalisant pour le milieu. Ils génèrent notamment une réduction drastique de l'habitat disponible pour les espèces aquatiques.



L'Ouvèze à Privas (été 2017)



Le Mézayon à Creysseilles (été 2017)

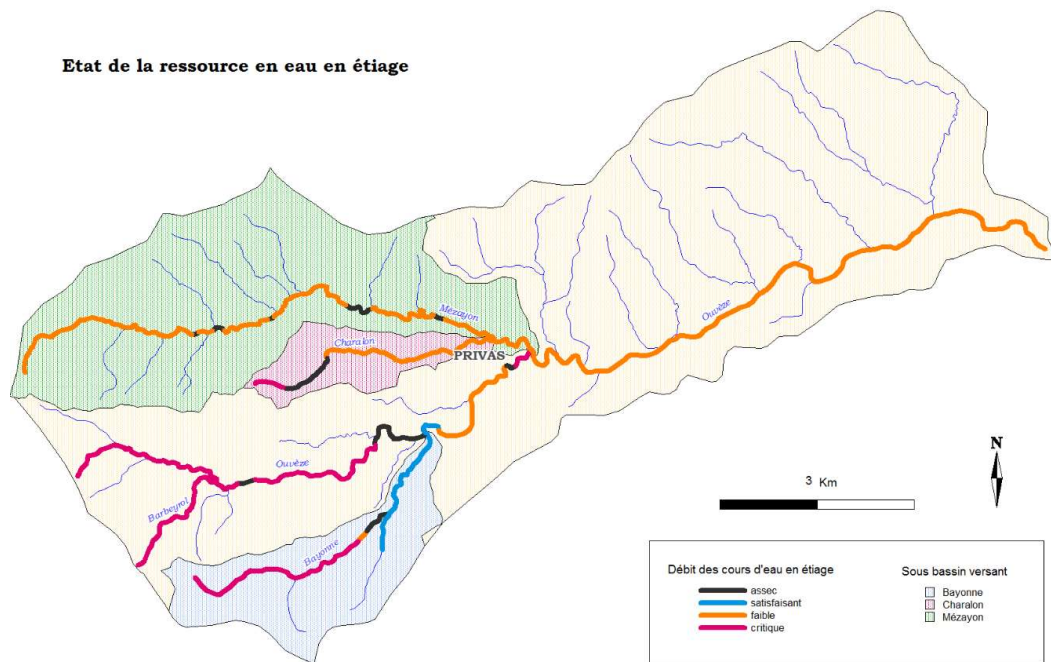
- Débits satisfaisants :

Seule la Bayonne en aval de sa confluence avec le ruisseau de Verdus présente un débit satisfaisant en période d'étiage. En effet, les sources karstiques de Verdus restent relativement productives en période estivale et l'utilisation de l'interconnexion permet de soulager les prélèvements sur les sources de Verdus, Bouchet et Rippert.



La Bayonne à Privas (été 2017)

La carte ci-dessous matérialise cette appréciation des débits.



Appréciation de l'état de la ressource en eau en période d'étiage

4. Evolution climatique et influence sur le débit des cours d'eau

Il est fort probable que la ressource en eau superficielle se raréfie à l'avenir. En effet, il existe un lien direct entre l'évolution climatique globale et la disponibilité de la ressource en eau. Une baisse généralisée des débits des cours d'eau est donc à craindre : à l'horizon 2100 et à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée, il est attendu une baisse de 10 à 40 % du débit moyen annuel des cours d'eau et une réduction de 10 à 60 % des débits d'étiage (source AE RMC Damien Aubé 2016).

II-Bilan des actions récemment mises en œuvre pour une meilleure gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant

Sans attendre le lancement du programme d'actions du PGRE, des opérations destinées à optimiser les usages de l'eau et améliorer le fonctionnement du cours d'eau ont été réalisées ou sont en cours de réalisation sur le bassin versant. Ces dernières, présentées ci-après, ont déjà permis de réduire les prélèvements de manière significative sur le territoire et améliorer la connaissance et le suivi de la ressource

1. Eau potable

1.1 Amélioration des rendements des réseaux (territoire du SEBP)

Evolutions entre 2012 et 2016	
Renouvellement de réseau	9784 m de renouvellement
Rendement	Passage de 64% à 76.9%
Prélèvement annuel (hors interconnexion)	Passage de 1,677 Mm ³ à 1,041 Mm ³
Gain.	636 000 m ³ soit un débit fictif continu de 20l/s

1.2 Mise en place d'une interconnexion entre les réseaux du SEBP et du SIOP destinée à réduire les prélèvements sur la ressource Bayonne

Volume substitué	Sur l'année (volume en m ³)	En période d'été estival	
		Volume (m ³)	Débit fictif continu (l/s)
2012	0	0	0
2013	82 315	18 574 (du 01/07 au 31/09)	2,3
2014	216 847	63 590 (du 01/07 au 31/09)	8
2015	124 269	36 937 (du 01/07 au 16/09)	5,6
2016	63 189	63 189 (du 19/07 au 03/10)	9,5
2017	60 374	60 374 (du 27/07 au 11/10)	9,4

1.3 Réglementation des prélèvements sur la ressource Bayonne (Arrêté préfectoral 07-2017-06-06-008)

Prélèvement max en été (100j du 3 ^{ème} lundi de juin au 4 ^{ème} mercredi de septembre)	Prélèvement max hors été
300 m ³ /j soit 3,5 l/s	2200 m ³ /j soit 25,5 l/s
16 000 m ³ sur 100 j soit 1,9 l/s	425 000 m ³ sur 265 j soit 18,6 l/s

Cet arrêté préfectoral entrera en application à partir de la période estivale 2018.

1.4 Arrêt des prélèvements sur certaines sources

- Chèvre écorchée et Théoule à Saint Priest : réduction des prélèvements entre le 15 Juin et le 15 septembre.
- Onclaire à Coux arrêt depuis 2011.
- Pont de la selve sur le Mézayon : arrêt du prélèvement en 2010.
- Source du Riou petit à St Priest arrêt du prélèvement en 2009.
- Source des prés à Veyras 20 à 30 m³/j en été arrêt du prélèvement en 2009.
- Forages de St Priest et de la Barèze arrêt du prélèvement en 2009.

2. Industrie

Dans le cadre du contrat de rivière Ouvèze, des mesures ont été engagées afin d'améliorer les process de l'usine Payen, notamment pour réduire les prélèvements de cette entreprise dans le milieu naturel. En effet, cette dernière prélevait des volumes d'eau conséquents via un canal de dérivation de l'Ouvèze sur la commune de Flaviac pour permettre le refroidissement des machines.

Des investissements ont donc été réalisés pour remplacer le dispositif existant par un refroidissement à l'air qui ne nécessite plus l'utilisation d'eau.

Si l'entreprise n'utilise plus d'eau pour le refroidissement de ses installations le prélèvement réalisé dans l'Ouvèze reste à ce jour toujours actif et important (maintien du prélèvement pour conserver l'alimentation en eau des fondations afin de préserver la stabilité du bâtiment) en l'absence de dispositif permettant d'ajuster les prélèvements aux besoins réels de l'industriel.

3. Tourisme / Patrimoine

Dans le cadre du contrat de rivière Ouvèze, des travaux de restauration et de valorisation du moulin de la Pataudée à Coux ont été engagés. En parallèle, des travaux visant à rétablir la continuité écologique et à gérer de manière plus efficiente le prélèvement du canal de dérivation ont été réalisés.

C'est ainsi que les prélèvements issus du canal ne sont plus effectués que de manière très ponctuelle (uniquement lors des animations) et uniquement lorsque le débit de l'Ouvèze au droit du seuil est supérieur au débit réservé.

4. Connaissance / Instrumentation

En 2013, le bassin versant de l'Ouvèze a été instrumenté sur la commune de Le Pouzin par la DREAL (service de prévision des crues : SPC). Les débits en fermeture de bassin versant sont visualisables en temps réels et bancarisés. Ils permettent de mieux connaître le fonctionnement de la rivière même si les données restent à fiabiliser. Ces données permettront également de mesurer les actions de gestion de l'eau qui seront mises en place à l'avenir.

En 2017, 7 secteurs de l'Ouvèze ont été instrumentés sous maîtrise d'ouvrage de la CAPCA, en amont de Coux. L'objectif est de mieux connaître les interrelations mines/cours d'eau.

Depuis 2014 des mesures de débit sont réalisées en période d'étiage pour mieux comprendre le fonctionnement du cours d'eau.

5. Bilan des mesures mises en œuvre au regard des objectifs de réduction de prélèvement fixés par le Préfet de Région dans le cadre de l'étude volumes prélevables.

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, des efforts significatifs ont été mis en place afin de réduire la pression sur la ressource en eau du bassin versant de l'Ouvèze, notamment en matière d'eau potable.

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des prélèvements et les mets en regard des objectifs qui ont été fixés dans le cadre de l'étude volumes prélevables.

Type de prélèvement	AEP	Industriels	Agricole	Canaux	Total hors canaux
Prélèvement brut 2009 en m ³ (juin-sept) (données EVP)	504 000	175 000	43 000	96 000	722 000
Prélèvement brut 2018 en m ³ (juin-sept)	348 000	175 000	43 000	96 000	566 000
Evolution 2009-2018 en % (juin-sept)	-31	0	0	0	-22
Objectifs étude volumes prélevables					- 36%

Il apparaît qu'en période d'étiage (période juin-septembre) les prélèvements ont été réduit de 22% grâce à l'amélioration des rendements des réseaux et la mise en œuvre de l'interconnexion en période estivale.

Pour autant, les efforts fournis jusqu'alors n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'EVP.

C'est la raison pour laquelle d'autres actions sont susceptibles d'améliorer la connaissance, de limiter la pression sur la ressource en eau ou réduire les effets du manque d'eau sur les milieux aquatiques.

Ces actions, font l'objet du programme d'action du Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Bassin de l'Ouvèze.

III–Programme d’action du PGRE

En vue de répondre aux enjeux du territoire en matière de gestion quantitative de la ressource en eau, une batterie d’actions peut être mise en œuvre.

Ces actions sont listées et détaillées ci-dessous.

1. Tableau de synthèse des opérations programmées

Type	Code	Intitulé de l’action	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Amélioration de la connaissance du fonctionnement hydrologique et des prélèvements	A1	Maintien, fiabilisation et pérennisation de la station de mesure de débit de Le Pouzin	X	X	X	X	X	X
	A2	Réalisation de mesures de débit en période d’été	X	X	X	X	X	X
	A3	Amélioration de la connaissance des interactions mines-rivières	X	X	X	X		
	A4	Mise en œuvre actions suite étude A3					X	X
	A5	Inventaire des prélèvements domestiques	X	X				
	A6	Inventaires des prélèvements agricoles	X	X	X			
	A7	Profil thermique de l’Ouvèze		X	X			
Réglementation	B1	Mieux prendre en compte le bassin versant de l’Ouvèze dans le cadre des arrêtés sécheresse		X	X	X	X	X
	B2	Sensibiliser et favoriser au respect des arrêtés sécheresse		X	X	X	X	X
	B3	Mieux connaître les forages privés		X	X	X	X	X
Eau potable	C1	Réduction des fuites sur les réseaux	X	X	X	X	X	X
	C2	Amélioration du fonctionnement de l’interconnexion SEBP/SIOP	X					
	C3	Réduction de la calcification des conduites, compteurs... induite par le fonctionnement de l’interconnexion		X				
	C4	Evaluation des effets du fonctionnement de l’interconnexion et pistes d’amélioration	X	X	X	X	X	X
	C5	Recherche et exploitation d’une nouvelle ressource par le SIOP	X	X	X	X	X	X

	C6	Etude sur la prise de compétence AEP	X	X				
	C7	Schéma directeur AEP à l'échelle de la CAPCA		X	X	X		
	C8	Evaluer la possibilité de réduire les prélèvements sur la ressource du Barbeyrol en période d'été		X	X			
	C9	Etude relative à la mise en place d'une tarification incitative et d'une convergence tarifaire		X	X			
	C10	Distribution de kits hydro économes et Mag spécial eau de l'Agglo		X	X			
	C11	Dispositif de comptage VBR	X					
	C12	Dispositif comptage ressource Barbeyrol				X	X	
Restauration/valorisation des milieux aquatiques	D1	Amélioration de la qualité du milieu secteur Flaviac et Saint Julien et suppression des prélèvements liés aux canaux		X	X			
	D2	Etude de restauration morphologique de l'Ouvèze et de diversification de l'habitat		X	X			
	D3	Travaux suite étude D2				X	X	X
	D4	Etude de faisabilité destinée à améliorer le fonctionnement de l'Ouvèze et du Mézayon au droit de seuils impactants		X	X			
	D5	Travaux suite étude D4			X	X	X	
	D6	Elaboration de plans de gestion des zones humides des sources du Charalon et du Lagau	X	X				
	D7	Mise en œuvre des actions inscrites au plan de gestion des zones humides du Charalon et du Lagau		X	X	X		
	D8	Etude stratégique zones humides			X	X		
Communication, animation, sensibilisation	E1	Chargé de mission PGRE	X	X	X	X	X	X
	E2	Réalisation de bulletins hydro à destination des élus et administrés		X	X	X	X	X
	E3	Sensibilisation des scolaires		X	X	X	X	X
	E4	Sensibilisation des élus		X	X	X	X	X
	E5	Sensibilisation à la limitation de l'imperméabilisation des sols		X	X	X	X	X

2. Détails des opérations programmées, fiches actions

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A1	Maintien, fiabilisation et pérennisation de la station de mesure de débit de le Pouzin				
Objectif	Connaissance de l'hydrologie du cours d'eau et visualisation des données en temps réel				
Secteur	Ouvèze aval				
Masse d'eau	FRDR1320c : Ouvèze du Mézayon au Rhône				
CONTEXTE					
L'Ouvèze n'est équipée d'une station de mesure des débits que depuis 2013. Au regard du peu de données bancarisées, il n'est pas à ce jour possible de réaliser des statistiques fiables destinées à mieux caractériser les débits de ce cours d'eau. Cette station constitue également un outil indispensable pour disposer des données de débit en temps réel. Elle nécessite toutefois des jaugeages très réguliers pour fiabiliser la courbe de tarage qui tend à évoluer au gré des différents évènements hydrologiques.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Afin de bénéficier de chroniques de débits suffisamment longues pour caractériser le fonctionnement hydrologique de l'Ouvèze, il convient de pérenniser la station de mesure sur la durée. Réalisation de jaugeages réguliers pour fiabiliser la courbe de tarage et disposer de données fiables et précises.					
MAITRE D'OUVRAGE					
DREAL (SPC Grand Delta)					
COUT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X	X	X

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A2	Réalisation de mesures de débits sur l'Ouvèze et ses affluents en période d'étiage				
Objectif	Mieux connaître le fonctionnement du cours d'eau, et notamment sur les secteurs sensibles				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
L'Ouvèze présente un fonctionnement particulièrement atypique, présentant des évolutions de débits très irrégulières de l'amont vers l'aval en lien avec la géologie des sols, les prélèvements, les apports et le réseau de galeries souterraines des mines de Privas et St Priest. Les mesures de débits réalisées lors des étiages depuis 2014 ont permis d'apporter un certain éclairage sur l'hydrologie des cours d'eau et l'état de la ressource. Il convient toutefois de poursuivre et affiner ce travail pour mieux cerner le fonctionnement du cours d'eau plus particulièrement en période de tension.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation de jaugeages en période d'étiage sur l'Ouvèze et ses affluents de manière à affiner la connaissance.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
35 000 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X	X	X

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A3	Amélioration de la connaissance des interactions rivière-mines				
Objectif	Mieux connaître les interactions mines-rivières				
Secteur	Ouvèze Amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
Le vaste réseau de galeries souterraines situé à Privas et St Priest influence très fortement la disponibilité de la ressource superficielle. Toutefois, le fonctionnement de ce système particulièrement complexe, reste encore méconnu à ce jour.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Suivi et réalisation des courbes de tarage sur les 7 stations de mesure implantées. Jaugeages en surface afin d'évaluer et localiser de manière précise les secteurs d'infiltrations. Investigations souterraines en partenariat avec le club de spéléologie de Privas. Traçages à la fluorescéine. Réalisation d'une étude externalisée pour caractériser le fonctionnement de l'Ouvèze et proposer un programme d'action adapté.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
8 000 € (coûts stations de mesure : pour mémoire) + 60 000 € HT étude externalisée					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X		

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A4	Mieux gérer les interactions rivière-mines				
Objectif	Mise en œuvre programme d'actions (Fiche A3)				
Secteur	Ouvèze Amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
La réalisation de la fiche A3 va aboutir à la réalisation d'un plan de gestion destiné à mieux gérer l'impact des mines sur le fonctionnement hydraulique de la rivière.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Mise en œuvre des opérations inscrites au plan de gestion.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
200 000 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
				X	X

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A5	Inventaires des prélèvements domestiques				
Objectif	Mieux connaître les prélèvements sur le bassin versant				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
L'état des lieux des prélèvements d'eau sur le bassin versant de l'Ouvèze laisse apparaître un déficit de connaissance sur les prélèvements domestiques. En effet, il semblerait qu'en nombre, ce type de prélèvement soit important. Toutefois, ils demeurent mal identifiés et leurs impacts mal connus.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'un inventaire et d'une localisation des prélèvements domestiques en rivière sur le bassin versant, en vue d'estimer leurs impacts.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
Pour mémoire					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X				

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A6	Inventaires des prélèvements agricoles				
Objectif	Mieux connaître les prélèvements sur le bassin versant				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
L'état des lieux des prélèvements d'eau sur le bassin versant de l'Ouvèze laisse apparaître un nombre très réduit de prélèvements à vocation agricole. Toutefois, les recensements réalisés par la DDT sont anciens et les autorisations de prélèvement pas forcément à jour.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'un inventaire et d'une localisation des prélèvements agricoles et mise à jour des autorisations de prélèvement.					
MAITRE D'OUVRAGE					
DDT /Chambre d'Agriculture					
COUT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X			

VOLET A	Amélioration de la connaissance				
FICHE A7	Suivi thermique				
Objectif	Mieux connaître les apports d'eau et résurgences d'eau froide sur l'axe Ouvèze				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
Les suivis d'étiage réalisés laissent apparaître des fluctuations de débit significatives le long de la rivière. Ces apports d'eau sont particulièrement stratégiques. En effet, outre le fait d'accroître le débit de la rivière, ils peuvent également générer une baisse de la température et constituer ainsi des zones refuges indispensables au maintien de certaines espèces sensibles.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'une imagerie thermique de l'Ouvèze en période d'étiage estival à l'aide d'un drone pour identifier les apports d'eau fraîche. La localisation précise de ces apports constitue en effet un préalable indispensable à leur préservation.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COUT ESTIMATIF					
8 000 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X			

VOLET B	Réglementation				
FICHE B1	Mieux prendre en compte le bassin versant de l'Ouvèze dans le cadre des arrêtés sécheresse				
Objectif	Sensibiliser et faire prendre conscience de la présence des arrêtés sécheresse sur le bassin versant de l'Ouvèze				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
Les arrêtés préfectoraux dit « sécheresse » sont régulièrement utilisés afin de restreindre les usages de l'eau dès lors que le niveau des nappes et des cours d'eau du département passe en dessous de certains seuils. Ils ont une vocation pédagogique de sensibilisation et ont une véritable portée réglementaire. Toutefois, les indicateurs d'étiage étant pris sur le bassin versant de l'Eyrieux, le bassin versant de l'Ouvèze n'est pas mentionné dans le titre des arrêtés. Ceci ne facilite pas sensibilisation des habitants du bassin versant et la bonne application de l'arrêté.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Modification des intitulés des arrêtés sécheresse. Dès lors qu'il est concerné, mentionner clairement le bassin versant de l'Ouvèze dans les arrêtés préfectoraux.					
MAITRE D'OUVRAGE					
DDT					
COÛT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X	X	X

VOLET B	Réglementation				
FICHE B2	Mieux communiquer sur les contrôles effectués				
Objectif	Sensibiliser et favoriser au respect des arrêtés sécheresse				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
<p>Afin de veiller à la bonne mise en application des arrêtés sécheresse les services de l'Etat organisent ponctuellement des tournées de contrôle sur des territoires ciblés.</p> <p>Toutefois, les habitants des territoires concernés n'ont la plupart du temps pas connaissance de ces contrôles ni des peines encourues en cas de non-respect des arrêtés.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Lorsque des contrôles sont réalisés, communiquer dans la presse sur leur réalisation, sur la réglementation en vigueur et sur les peines encourues en cas de manquement à la loi.					
MAITRE D'OUVRAGE					
DDT					
COÛT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X	X	

VOLET B	Réglementation				
FICHE B3	Mieux communiquer sur les forages privés				
Objectif	Sensibiliser à l'impact des forages et à leur obligation de déclaration				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
Il existe de nombreux forages privés sur le bassin versant de l'Ouvèze. Cependant, malgré une obligation réglementaire de déclaration, ceux-ci ne le sont qu'exceptionnellement. Ces forages ne sont donc pas connus alors que leur impact peut être notable sur les nappes et les cours d'eau.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Communiquer et sensibiliser les municipalités, les administrés et les foreurs sur l'obligation de déclaration des forages et sur leurs impacts potentiels.					
MAITRE D'OUVRAGE					
DDT					
COUT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X	X	

VOLET C	Eau Potable
FICHE C1	Réduction des fuites sur les réseaux
Objectif	Economiser la ressource en eau
Secteur	Bassin versant Ouvèze
Masse d'eau	FRDR1320 b et c

CONTEXTE

L'Ouvéze présente un déficit quantitatif plus particulièrement marqué en période d'étiage. Les usages pour l'Alimentation en Eau Potable représentant une part importante des prélèvements, l'amélioration continue du rendement des réseaux contribue à soulager la pression sur la ressource en eau superficielle.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Remplacement des canalisations fuyardes et/ou présentant des faiblesses.

commune	quartier	linéaire (m)	pertes estimées en (m ³ /an)	pertes estimées en (l/s)	montant estimatif (€ HT)	prix en €/ m3 annuel économisé
SAINT PRIEST	Adduction Barbeiroi RD104 Le Serre	860	14 251	0.45	108 852 €	8 €
SAINT PRIEST	Adduction Barbeiroi Source Champeau	870	14 417	0.46	118 572 €	8 €
VEYRAS	Adduction Belin-Changuier	1950	32 313	1.02	352 566 €	11 €
VEYRAS	Adduction Barbeiroi Changuier La Barèse	1560	25 851	0.82	272 530 €	11 €
SAINT PRIEST	Adduction Barbeiroi Gleizal RD104	651.2	10 791	0.34	176 068 €	16 €
PRIVAS	Av Petit Tournon	165	277	0.01	46 813 €	169 €
PRIVAS	Ch Tour	416	698	0.02	122 482 €	175 €
PRIVAS	Henri Savy	99	166	0.01	29 382 €	177 €
PRIVAS	Bd Lancelot	110	185	0.01	33 643 €	182 €
PRIVAS	Av Europe Unie	369	620	0.02	114 427 €	185 €
PRIVAS	Bd Lycée	611	1 026	0.03	192 822 €	188 €
PRIVAS	Paste	298	500	0.02	94 283 €	188 €
PRIVAS	Pl Lancelot	250	420	0.01	83 098 €	198 €
PRIVAS	Av Moulin de Madame	198	332	0.01	66 066 €	199 €
PRIVAS	Pastouriaux	203	341	0.01	69 764 €	205 €
PRIVAS	Pl Recollet	83	139	0.00	28 745 €	206 €
PRIVAS	Bd Paste Foulons intermarché	220	369	0.01	79 454 €	215 €
PRIVAS	Rue Parc	107	180	0.01	38 665 €	215 €
PRIVAS	Maréchal Leclerc	244	410	0.01	88 697 €	217 €
PRIVAS	Chevillone	149	250	0.01	54 443 €	218 €
PRIVAS	Av Petit Tournon place champ de Mars	191	321	0.01	70 943 €	221 €
PRIVAS	Ludovic Bacconnier	215	361	0.01	81 033 €	224 €
PRIVAS	Pl Lancelot	125	210	0.01	47 634 €	227 €
PRIVAS	Olivier de Serres	130	218	0.01	49 889 €	229 €
PRIVAS	Rte Mines	1152	1 934	0.06	443 664 €	229 €
PRIVAS	Rte Mines	166	279	0.01	65 893 €	236 €
PRIVAS	Henri Savy	398	668	0.02	164 029 €	245 €
PRIVAS	Av St Exupéry	473	794	0.03	195 043 €	246 €
PRIVAS	Pl Recollet	87	146	0.00	36 852 €	252 €
PRIVAS	Bd Montjuliau	372	625	0.02	159 086 €	255 €
PRIVAS	Clément Faugier	180	302	0.01	80 275 €	266 €
PRIVAS	Ch Chenet	630	644	0.02	175 473 €	273 €
PRIVAS	Av Artisans	146	149	0.00	43 825 €	294 €
PRIVAS	Ch Caton	90	92	0.00	27 154 €	295 €
PRIVAS	Av Industrie	692	707	0.02	216 289 €	306 €
PRIVAS	François Bourret place Stalingrad	256	430	0.01	137 356 €	320 €
PRIVAS	Montée Tauléac	450	460	0.01	149 577 €	325 €
PRIVAS	Cote Baron	145	148	0.00	48 440 €	327 €
PRIVAS	Rue Molière	160	269	0.01	88 296 €	329 €
PRIVAS	Cote Baron	187	191	0.01	63 342 €	331 €
PRIVAS	Ch Artisans	263	269	0.01	89 648 €	334 €
PRIVAS	Rte Chomérac	676	691	0.02	230 774 €	334 €
VEYRAS	Av Ruissol vers Privas	390	498	0.02	176 888 €	355 €
PRIVAS	Rue des Fileurs	101	170	0.01	61 023 €	360 €
PRIVAS	Ch Tauléac	588	601	0.02	225 540 €	375 €
PRIVAS	Bd Paste Foulons intermarché	83	139	0.00	52 754 €	379 €
PRIVAS	Chemin d'Ouvéze Impasse d'Ouvéze	302	309	0.01	136 561 €	442 €
PRIVAS	Cours Temple	185	311	0.01	146 178 €	471 €
VEYRAS	Av Ruissol Rte d'Aubenas	80	102	0.00	58 791 €	575 €
COUX	Grand Rue	260	133	0.00	152 679 €	1 149 €
TOTAL		18 586	115 707	3.7	5 846 301.59 €	

Il convient de noter que la liste ci-dessus, constitue un estimatif prévisionnel. D'autres opérations de même nature pourront être engagées en cas d'opportunités particulières dès lors qu'elles permettent de générer des économies d'eau.

MAITRE D'OUVRAGE					
SEBP et autre structure compétente après le transfert de la compétence AEP.					
COUT ESTIMATIF					
5 846 301 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X	X	X

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C2	Amélioration du fonctionnement de l'interconnexion SEBP/SIOP				
Objectif	Limiter les prélèvements sur le BV				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
Afin de réduire les prélèvements du SEBP dans la ressource, une connexion permettant de mailler les réseaux du SEBP et du SIOP a été mise en place. Cette installation permet aujourd'hui de soulager les prélèvements sur les sources de Verdus Boucher et Rippert. Toutefois le réseau du SEBP ne permet pas à ce jour d'utiliser toute la capacité de ce dispositif, ce qui contraint le syndicat à opérer des prélèvements sur le bassin versant de l'Ouvèze amont qui restent significatifs.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Mise en place d'un surpresseur permettant de faire transiter 100 m ³ /h entre les réservoirs de Béchetoile et Montoulon Moyen Service.					
MAITRE D'OUVRAGE					
SEBP					
COÛT ESTIMATIF					
Pour mémoire, opération réalisée en 2018.					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X					

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C3	Réduction de la calcification des conduites, compteurs..., induite par le fonctionnement de l'interconnexion SEBP/SIOP : ...				
Objectif	Limiter les prélèvements sur le BV				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
<p>Afin de réduire les prélèvements du SEBP dans la ressource, une connexion permettant de mailler les réseaux du SEBP et du SIOP a été mise en place. Cette installation permet aujourd'hui de soulager les prélèvements sur les sources de Verdus Boucher et Rippert. Toutefois, la qualité de l'eau amenée et les transits successifs modifient l'équilibre calco-carbonique de l'eau distribuée. Ceci entraîne une calcification très rapide des conduites, des réservoirs, des comptages en ligne et chez l'abonné. Il convient de réaliser des travaux d'adaptation pour pérenniser le fonctionnement car la mesure du rendement va rapidement être faussée.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
<p>Adaptations techniques sur les arrivées aux réservoirs afin de limiter la calcification. Etude Merlin en cours.</p>					
MAITRE D'OUVRAGE					
SEBP					
COUT ESTIMATIF					
62 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X				

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C4	Evaluation du fonctionnement de l'interconnexion SEBP/SIOP				
Objectif	Limiter les prélèvements sur le BV				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
Un arrêté préfectoral encadre les modalités de fonctionnement de l'interconnexion SEBP/SIOP en définissant les périodes et les volumes prélevables maximums depuis la période estivale 2018.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Au regard des premières années de mises en œuvre, évaluer le fonctionnement de l'interconnexion, ses répercussions sur l'hydrologie de la rivière et proposer, si nécessaire, des pistes d'amélioration.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA/SEBP					
COÛT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X	X	X

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C5	Recherche et exploitation d'une nouvelle ressource hors zone déficitaire				
Objectif	Limiter les prélèvements sur le BV				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
Depuis 2018, un arrêté préfectoral encadre les modalités de fonctionnement de l'interconnexion SEBP/SIOP en définissant les périodes et les volumes prélevables maximum. Toutefois, dès l'été 2018, cet arrêté préfectoral n'a pas pu être respecté.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Etude et travaux destinés à trouver et exploiter une nouvelle ressource hors zone déficitaire afin de desservir et sécuriser le périmètre du SIOP. Cette opération permettra également de sécuriser et de pérenniser un transfert d'eau suffisant en direction du bassin versant de l'Ouvèze.					
MAITRE D'OUVRAGE					
SIOP					
COÛT ESTIMATIF					
2 200 000 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X	X	X

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C6	Etude sur la prise de compétence AEP				
Objectif	Optimiser la gestion de la ressource en eau				
Secteur	Bassins versants Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE), prévoit un transfert de la compétence Eau potable vers les EPCI à fiscalité propre. La CAPCA souhaite donc anticiper de manière à réfléchir sur les différents scénarios potentiels d'exercice de la compétence.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'un état des lieux technique, juridique et financier sur l'exercice de la compétence eau potable à l'échelle de la CAPCA. Evaluation des opérations à engager afin de répondre aux objectifs de service et propositions de scénarios de structuration. Accompagnement méthodologique, administratif et juridique de la collectivité dans ce transfert de compétence.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
205 000 € TTC (pour mémoire, étude en cours de réalisation)					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X				

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C7	Schéma directeur AEP à l'échelle de la CAPCA				
Objectif	Optimiser la gestion de la ressource en eau				
Secteur	Bassins versants Ouvèze /Payre/Eyrieux				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
<p>La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE), prévoit un transfert de la compétence Eau potable vers les EPCI à fiscalité propre. La CAPCA a donc souhaité anticiper cette échéance en portant une réflexion approfondie des différents scénarios potentiels d'exercice de la compétence (fiche action C3). Toutefois, cette étude n'apporte qu'une vision très succincte des équipements existants. Une connaissance approfondie de ces équipements et de leur fonctionnement est pourtant indispensable à la gestion efficace de ce service au quotidien et pour planifier à moyen terme, les différents investissements nécessaires à mettre en œuvre au niveau de la nouvelle échelle de gestion. Le programme d'action à engager devra permettre d'optimiser, de rationaliser les dispositifs en place, afin de permettre entre autres, la réalisation d'économies d'eau.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
<p>L'étude va permettre d'identifier, de décrire et diagnostiquer les différents équipements AEP sur le territoire de la CAPCA, afin de connaître leur état et leur fonctionnement afin d'être en capacité de gérer et optimiser le service au quotidien et sur le moyen terme. Proposition d'un programme pluriannuel d'investissement.</p>					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
1 M €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X		

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C8	Evaluer la possibilité de réduire les prélèvements sur la ressource du Barbeyrol en période d'été				
Objectif	Optimiser la gestion de la ressource en eau				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
La source du Barbeyrol constitue une ressource particulièrement stratégique pour l'alimentation du réseau de SEBP. En effet, son débit est important et sa localisation permet une distribution gravitaire de l'eau. Toutefois, cette source est intégralement captée en période d'été et elle n'alimente plus l'Ouvèze alors que son débit sur la partie amont notamment peut être critique.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Lancement d'une étude destinée à évaluer la faisabilité de réduire, en période d'été, les prélèvements sur la source de Barbeyrol via une compensation par un prélèvement par de l'eau en provenance de l'interconnexion. Evaluation sommaire des solutions et des coûts potentiels.					
MAITRE D'OUVRAGE					
Structure disposant de la compétence eau potable.					
COÛT ESTIMATIF					
25 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
		X	X		

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C9	Etude relative à la mise en place d'une tarification incitative et d'une convergence tarifaire à l'échelle de la CAPCA				
Objectif	Optimiser la gestion de la ressource en eau				
Secteur	Bassins versants Ouvèze/Payre/Eyrieux				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b, c				
CONTEXTE					
<p>L'AEP représente le principal prélèvement sur le bassin versant de l'Ouvèze. En effet, les captages de sources influent de manière significative sur les débits d'étiage des cours d'eau. Toutefois, hormis sur certaines communes, les règles tarifaires mises en place n'incitent pas forcément aux économies d'eau et à une gestion rigoureuse de la ressource en période d'étiage.</p> <p>Dans le cadre de la Loi Notre, la CAPCA devrait, à terme, disposer de la compétence AEP, ce qui conduira à la mise en place d'une harmonisation des tarifs à l'échelle de son territoire.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
<p>La réflexion relative à la convergence tarifaire pourra être mise à profit pour étudier la possibilité de mettre en place une tarification incitative, permettant de mieux sensibiliser les consommateurs à la vulnérabilité de la ressource en eau en période estivale et/ou à la réduction globale de leur consommation.</p>					
MAITRE D'OUVRAGE					
Structure disposant de la compétence eau potable					
COÛT ESTIMATIF					
25 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
		X	X		

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C10	Magazine spécial eau de l'Agglo et distribution de Kits hydroéconomiques				
Objectif	Economiser la ressource en eau				
Secteur	Bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
L'Ouvèze présente un déficit quantitatif marqué plus particulièrement en période d'étiage. Les usages AEP représentant une part importante des prélèvements, une réduction des consommations au sein de chaque foyer constitue un levier d'amélioration intéressant.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Distribution de kits hydroéconomiques dans les différents foyers du bassin versant de l'Ouvèze en ciblant de manière préférentielle les secteurs alimentés par les ressources du bassin versant (SEBP). Ces kits pourront également être distribués sur demande aux différents foyers demandeurs ainsi qu'aux élèves lors des interventions scolaires. En parallèle, édition d'un magazine « spécial eau » de la Communauté d'Agglomération visant la sensibilisation à une gestion raisonnée de la ressource.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA/structure disposant de la compétence eau potable					
COÛT ESTIMATIF					
20 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X			

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C11	Mise en place de dispositifs de comptage				
Objectif	Comptage des ressources de Verdus, Bouchet et Rippert, des volumes distribués et des restitutions au milieu.				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
Il n'existe pas à ce jour, de dispositif permettant de mesurer directement les débits transitant dans la conduite de distribution à la sortie de la station de Verdus. De plus, les systèmes de comptages existants sont vieillissants.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
<p>Mise en place de 3 compteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 destiné à comptabiliser les volumes entrant à la station de traitement depuis la source de Verdus - 1 destiné à comptabiliser les volumes entrant à la station de traitement depuis les sources de Bouchet et Rippert - 1 destiné à comptabiliser les volumes de trop plein rejetés dans la Bayonne au droit de l'usine. <p>Le volume mis en distribution pourra être déduit des informations issues de ces 3 compteurs : $Q \text{ distribué} = Q \text{ Bouchet Rippert} + Q \text{ verdus} - Q \text{ trop plein}$</p>					
MAITRE D'OUVRAGE					
SEBP					
COÛT ESTIMATIF					
101 000 € HT (pour mémoire, opération déjà réalisée)					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X					

VOLET C	Eau Potable				
FICHE C12	Mise en place de dispositifs de comptage				
Objectif	Comptage ressource de Barbeyrol				
Secteur	Ouvèze amont				
Masse d'eau	FRDR1320 b				
CONTEXTE					
<p>La source du Barbeyrol constitue une ressource particulièrement stratégique pour l'alimentation du réseau de SEBP. En effet, elle permet une distribution entièrement gravitaire et dispose d'un débit significatif même en période d'étiage.</p> <p>Cette ressource n'est pas équipée d'un dispositif de comptage fiable en raison de l'absence de mise en charge de la conduite de desserte des réservoirs (Montoulon haut service et Belin). Le débit de la source et le débit s'échappant du trop-plein ne sont pas non plus mesurés en raison de difficultés techniques d'équipement.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
<p>Dans l'hypothèse de la mise en pression de la canalisation de Barbeyrol (fiche action C1), mise en place de dispositifs de comptages afin de mieux connaître le débit de la source et les débits prélevés.</p>					
MAITRE D'OUVRAGE					
Structure disposant de la compétence eau potable					
COUT ESTIMATIF					
50 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
			X	X	

VOLET D	Restauration/valorisation des milieux aquatiques				
FICHE D1	Restauration de la rivière et suppression des prélèvements liés aux canaux de dérivation				
Objectif	Améliorer la qualité du milieu et limiter les tronçons court-circuités				
Secteur	Ouvèze aval				
Masse d'eau	FRDR1320 c				
CONTEXTE					
L'Ouvèze est un cours d'eau qui est très fortement marqué par l'enfoncement de son lit notamment en raison des extractions de matériaux dont il a fait l'objet. Cet enfoncement a généré un écoulement de la rivière sur le substratum, engendrant une déconnexion nappe-rivière ce qui a tendance à provoquer l'échauffement des eaux en période estivale. En outre, des seuils infranchissables sont présents et contribuent à détourner une partie des eaux de la rivière via des canaux de dérivation.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Renaturation de la rivière par injection de matériaux sur un tronçon de cours d'eau présentant un substratum affleurant. Suppression des tronçons court circuités relatifs aux prélèvements issus des canaux de dérivation. Restauration de la continuité écologique. Secteurs visés : Flaviac et St Julien en Saint Alban.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COUT ESTIMATIF					
1,3 M € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X			

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D2	Etude de renaturation morphologique de l'Ouvèze et de diversification de l'habitat				
Objectif	Favoriser la résilience des milieux vis-à-vis des étiages				
Secteur	Ouvèze aval				
Masse d'eau	FRDR1320c				
CONTEXTE					
La dégradation morphologique de l'Ouvèze accentue la conséquence des étiages sur les milieux aquatiques (augmentation de la température de l'eau et de l'évaporation, disparition des zones refuge, etc...)					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'une étude destinée à proposer des solutions de restauration morphologique sur un secteur dégradé via la recréation d'un matelas alluvial.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
50 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X			

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D3	Travaux suite étude D2				
Objectif	Favoriser la résilience des milieux vis-à-vis des étiages				
Secteur	Ouvèze aval				
Masse d'eau	FRDR1320c				
CONTEXTE					
L'étude relative à la fiche D2 aura permis de proposer des solutions destinées à restaurer et renaturer la rivière sur un secteur particulièrement dégradé. Au regard des solutions proposées, réalisation des éventuelles études complémentaires et des travaux préconisés.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Mise en œuvre des travaux, destinés à restaurer le fonctionnement du milieu aquatique					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
500 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
			x	x	X

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D4	Etude de faisabilité destinée à améliorer le fonctionnement de l'Ouvèze et du Mézayon au droit de seuils impactants				
Objectif	Limiter le secteur d'assec				
Secteur	Ouvèze amont et Mézayon				
Masse d'eau	FRDR1320 b et c				
CONTEXTE					
L'Ouvèze et le Mézayon sont barrés par plusieurs seuils de grande taille qui ne présentent plus à l'heure actuelle d'usages avérés. Ces ouvrages sont dans un état variable et sont tous comblés par les sédiments. En raison de l'épaisseur conséquente de matériaux accumulés et de la porosité des ouvrages, ces structures génèrent chaque année, en période d'étiage, des assecs dans leur remous solide allant de quelques dizaines de mètres jusqu'à plusieurs centaines de mètres.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation d'une étude destinée à évaluer la faisabilité d'aménager des ouvrages afin de limiter voire stopper les assecs en période d'étiage, restaurer si possible la continuité écologique (sédimentaire) tout en assurant si nécessaire la stabilité des ouvrages associés.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COUT ESTIMATIF					
50 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X			

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D5	Travaux suite étude D4				
Objectif	Limiter le secteur d'assec				
Secteur	Ouvèze amont et Mézayon				
Masse d'eau	FRDR1320 a et b				
CONTEXTE					
L'Ouvèze et le Mézayon sont barrés par plusieurs seuils de grande taille qui ne présentent plus à l'heure actuelle d'usages avérés. Ces ouvrages sont dans un état variable et sont tous comblés par les sédiments. En raison de l'épaisseur conséquente de matériaux accumulés et de la porosité des ouvrages, ces structures génèrent chaque année, en période d'étiage, des assecs dans leur remous solide allant de quelques dizaines de mètres jusqu'à plusieurs centaines de mètres.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation des travaux préconisés dans le cadre de l'étude D4.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
400 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
			X	X	X

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D6	Etude de la zone humide des sources du Charalon et du Lagau				
Objectif	Restaurer la zone humide				
Secteur	Ouvèze aval et Mézayon				
Masse d'eau	FRDR1320 b et c				
CONTEXTE					
<p>Le secteur des sources du Charalon est caractérisé par la présence d'une zone humide particulièrement intéressante, qui alimente le cours d'eau. Toutefois, cette zone humide a subi quelques aménagements potentiellement préjudiciables. La commune souhaite également favoriser l'accès du public à cet espace.</p> <p>En outre, une autre zone humide atypique est présente en bordure du ruisseau du Lagau. Cette zone humide est alimentée toute l'année par les eaux d'exhaures des mines et restitue en étiage un débit particulièrement significatif.</p>					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Etude destinée à dresser dans un premier temps un état des lieux (écologique, hydrologique...) des deux zones humides, et à établir dans une deuxième temps un plan de gestion opérationnel répondant aux objectifs de gestion des deux sites.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
30 000 € (pour mémoire étude en cours de réalisation)					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X				

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D7	Travaux de restauration et de mise en valeur des zones humides du Charalon et du Lagau				
Objectif	Restaurer les zones humides				
Secteur	Ouvèze aval et Mézayon				
Masse d'eau	FRDR1320 b et c				
CONTEXTE					
Les zones humides présentées en fiches D4 feront l'objet d'un plan de gestion destiné à améliorer leur fonctionnement.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Mise en œuvre des opérations inscrites aux plans de gestion des deux sites (fiche D4).					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
50 000 € HT					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X		

VOLET D	Restauration/valorisation milieux aquatiques				
FICHE D8	Etude stratégique zones humides				
Objectif	Améliorer les connaissances sur les zones humide du bassin versant				
Secteur	Totalité du bassin versant				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
Le bassin versant de l'Ouvèze est doté de plusieurs zones humides qui sont en parties identifiées mais restent encore mal connues. Ces espaces jouent cependant un rôle tampon intéressant de régulation des eaux et de soutien des débits d'étiage.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Afin de mieux connaître et gérer ces espaces, réalisation d'une étude destinée à définir une stratégie zones humides sur le bassin versant. Evaluation de leur emprise, de leur état de conservation, de leur intérêt écologique et des pressions qui s'y exercent. Hiérarchisation des zones humides et planification des interventions.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COUT ESTIMATIF					
50 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
		X	X		

VOLET E	Communication, animation, sensibilisation				
FICHE E1	Poste de chargé de mission PGRE				
Objectif	Animer la démarche PGRE et mettre en place le programme de mesures				
Secteur	Totalité du bassin versant Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
L'élaboration du PGRE prévoit la réalisation d'une série d'actions à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze afin de sensibiliser et mieux gérer la ressource en eau sur ce territoire.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Conduire, animer et mettre en œuvre les démarches nécessaires à la mise en œuvre du programme d'action défini dans le cadre par le PGRE.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
250 000 €					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
X	X	X	X	X	X

VOLET E	Communication, animation, sensibilisation				
FICHE E2	Réalisation de bulletins hydro à destination des communes du bassin versant/site internet				
Objectif	Information des élus et administrés sur la situation hydrologique des cours d'eau du BV				
Secteur	Bassin versant de l'Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
Les élus du territoire ne sont pas informés de l'évolution de la situation hydrologique des cours d'eau de leur territoire et ne disposent pas d'éléments objectifs leurs permettant d'adapter leurs comportements vis-à-vis de la ressource en eau.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Réalisation de bulletins hydrologiques simples et visuels permettant d'informer en un coup d'œil les élus et la population à la situation des cours d'eau. Ils pourront constituer en outre un relais d'information intéressant lors de la prise d'arrêtés préfectoraux sécheresse.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	X	X	X	X	X

VOLET E	Communication, animation, sensibilisation				
FICHE E3	Sensibilisation des scolaires				
Objectif	Sensibiliser et éduquer les scolaires à la gestion quantitative de la ressource en eau				
Secteur	Bassin versant de l'Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
Les animations réalisées dans le cadre du contrat de rivière et en partenariat avec les établissements scolaires ont été particulièrement appréciées et ont permis d'initier de nombreux élèves à la gestion de l'eau et des rivières. Les enfants constituent en outre un excellent relais pour la sensibilisation de leurs parents.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Afin de poursuivre sur la dynamique engagée dans le contrat de rivière, il pourrait être particulièrement intéressant de proposer aux établissements scolaires de nouvelles animations de sensibilisation aux milieux aquatiques d'avantage axées sur la gestion quantitative de la ressource en eau.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
40 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	x	x	x	x	X

VOLET E	Communication, animation, sensibilisation				
FICHE E4	Sensibilisation des élus				
Objectif	Sensibiliser les élus du bassin versant à la gestion quantitative de la ressource en eau				
Secteur	Bassin versant de l'Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
Les élus peuvent être davantage sensibilisés à la gestion quantitative de la ressource en eau. En effet, les aménagements publics ne sont pas toujours pensés dès leur conception pour limiter la consommation d'eau, les arrosages des espaces verts parfois en inadéquation avec la situation locale de déficit quantitatif. En outre, l'exemplarité des collectivités locales permet de sensibiliser plus facilement la population.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Mis en place d'une démarche auprès des élus pour les sensibiliser à une gestion économe de la ressource en eau et à une nécessaire exemplarité des collectivités : animations, visites de terrain, etc...					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA					
COÛT ESTIMATIF					
4 000 € TTC					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	x	x	x	x	X

VOLET E	Communication, animation, sensibilisation				
FICHE E5	Sensibilisation des élus et des administrés				
Objectif	Sensibiliser à l'importance de prendre en compte la limitation de l'imperméabilisation des sols dans les projets d'urbanisme.				
Secteur	Bassin versant de l'Ouvèze				
Masse d'eau	FRDR1320 a, b et c				
CONTEXTE					
Le développement de l'urbanisation tend à imperméabiliser les sols par la création de bâtiments, voiries, parkings etc... Ceci génère des ruissellements accrus et limite l'infiltration de l'eau, ce qui réduit d'autant la recharge des nappes.					
DESCRIPTION TECHNIQUE					
Dans le cadre de la réalisation de nouveaux projets d'urbanisation, accorder une vigilance particulière à l'imperméabilisation des sols. Sensibiliser à l'importance d'intégrer cette thématique dans les documents d'urbanisme, de manière à réduire, autant que faire se peut, les impacts sur la ressource en eau.					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAPCA/DDT					
COUT ESTIMATIF					
Sans objet					
PLANIFICATION					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
	x	x	x	x	X

3. Récapitulatif financier

Pour chaque volet du PGRE, le nombre d'actions à engager ainsi que leur coût total est récapitulé dans le tableau de synthèse ci-dessous. A noter que le montant des actions mentionnées pour mémoire (actions déjà réalisées ou en cours de réalisation) n'est pas comptabilisé.

Volet A	<i>Amélioration de la connaissance du fonctionnement hydrologique et des prélèvements</i>	7 actions	303 000 €
Volet B	<i>Réglementation</i>	3 actions	0 €
Volet C	<i>Eau potable</i>	12 actions	9 228 301 €
Volet D	<i>Restauration/valorisation des milieux aquatiques</i>	8 actions	2 400 000 €
Volet E	<i>Communication, animation, sensibilisation</i>	5 actions	294 000 €
TOTAL		35 actions	12 225 301 €

4. Bilan des économies d'eau générées par les mesures proposées dans le cadre du PGRE

La mise en œuvre des mesures inscrites au PGRE permettra de répondre aux objectifs de réduction de prélèvement fixés par le Préfet de Région lors de la notification des résultats de l'étude volumes Prélevables (EVP). En effet, les efforts envisagés sur les prélèvements d'eau potable (poursuite des efforts de réduction des fuites et amélioration du fonctionnement de l'interconnexion), la baisse des prélèvements industriels et des dérivations liées aux canaux sont conséquents.

Le tableau ci-dessous synthétise les prélèvements effectués en 2009 (données EVP) ainsi que ceux projetés à l'issue de la réalisation des actions inscrites au PGRE.

Type de prélèvement	AEP	Industriels	Agricole	Canaux	Total hors canaux
Prélèvement brut (m3) 2009 (juin-sept) <i>(données EVP)</i>	504 000	175 000	43 000	96 000	722 000
Prélèvement brut (m3) estimé à l'issue du PGRE (juin-sept)	161 279	69 600 à 122 300	43 000	0 à 96 000	284 420 à 337 120
Evolution 2009-fin PGRE en % (juin-sept)	-68	-60 à -30	0	0 à -100	-54,7 à -62,1
Objectifs étude volumes prélevables	-				-36%

La réduction des prélèvements sur la période juin-septembre, comprise en 53 et 60% permettrait de dépasser l'objectif de 36% fixé dans par le préfet dans l'EVP.

En outre, conformément aux préconisations de l'étude volumes prélevables, sont traitées les questions liées aux infiltrations des écoulements superficiels dans les mines et à la restauration morphologique des milieux.